

Réf: Dossier 486376

Avis de constitution

SOCIETE « FIRST-CLASS »

Siège ABIDJAN COCODY CARREFOUR ABATTA CITE
SYNATRESOR, Lot 51, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2026, et enregistrés le 26/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FIRST-CLASS »

Objet : BILLETERIE;
DOCUMENT DE VOYAGE;
ASSISTANCE VISA;
CIRCUIT TOURISTIQUE;
COLONIE DE VACANCE;
PELERINAGE;
HEBERGEMENT;
CONCIERGERIE;

Et pour la réalisation de l'objet social - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY CARREFOUR ABATTA CITE

SYNATRESOR, Lot 51, Ilot 6

Dirigeant(s) M GNAGBO ANGE-CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01176 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13860/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

